Centre l'Avenir
Formation générale des adultes

PROCÈS-VERBAL

Le 14 octobre 2026
12 h 30
Local 126

Sont présents :	Mmes	Cinthia Bédard, technicienne en organisation scolaire Khadidja Hadj, enseignante Marie Anielle Annsop Juliette, élève Hassiba Idir, directrice chez AMINATE Nadine Labrecque, directrice générale CJE des Moulins Claudia Lafrenière, conseillère en formation scolaire
	MM.	Martin Loignon, directeur François Marceau, enseignant Jean-François Turpin, enseignant
Est absent :	M.	Samuel Morin-Parenteau, élève

1. Ouverture de la séance

Mme Labrecque procède à l'ouverture de la séance à 12 h 31.

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Loignon ajoute un point au varia : Plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

CE-26/27-26

L'ordre du jour est proposé par Mme Lafrenière, qui est appuyée par M. Marceau.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 juin 2026

CE-26/27-27

Le procès-verbal de la séance du 10 juin est proposé par Mme Hadj, qui est appuyée par M. Turpin.

4. Question du public

Aucune question du public.

5. Composition et présentation des membres

Présentation des membres du conseil d'établissement :

- Martin Loignon : directeur du centre
- Nadine Labrecque : directrice du CJE des Moulins
- Hassiba Idir : directrice de l'organisme Aminate
- Claudia Lafrenière : conseillère en formation scolaire
- Cinthia Bédard : TOS
- Marie Anielle Juliette : élève
- Samuel Morin-Parenteau : élève
- Khadidja Hadj : enseignante francisation

- François Marceau : enseignant anglais langue seconde
- Jean-François Turpin : enseignant anglais langue seconde

6. Élection à la présidence

Après consultation des membres, aucun d'entre eux ne manifeste son intérêt. Mme Idir propose alors Mme Labrecque à titre de présidente. Mme Labrecque accepte la nomination.

7. Élection à la vice-présidence

Après consultation des membres, aucun d'entre eux ne manifeste son intérêt. Mme Hadj propose alors Mme Idir à titre de vice-présidente. Mme Idir accepte la nomination.

8. Calendrier 2026-2027 (.doc)

Il y aura cinq rencontres annuelles du conseil d'établissement. M. Loignon rappelle aux membres que les deux dernières rencontres de l'année sont sujettes à changement.

9. Autorisation de divulgation de renseignements personnels (.doc)

Pour autoriser le centre à divulguer des informations personnelles au ministère de l'Éducation au besoin, le document *Autorisation de divulgation de renseignements personnels* doit être complété, signé et retourné à Laurence le plus rapidement possible.

10. Déclaration d'intérêts (.doc)

Pour éviter les conflits d'intérêts personnels au sein du conseil, le document *Déclaration d'intérêt* doit être complété, signé et retourné à Laurence le plus rapidement possible.

11. Règles de régie interne (.doc)

Dans le document des règles de régie interne 2026-2027, il n'y a pas eu de modification majeure. Voici les points importants :

- Au point 7, il est précisé que le quorum est calculé sur la base des membres présents à la rencontre. Par conséquent, les séances peuvent se tenir en présence d'absents, pourvu que le nombre de participants demeure représentatif.

- Les séances à distance peuvent se tenir au besoin pour éviter de déplacer les rencontres.

- Au point 2, il est question de l'envoi des documents par courriel aux membres. Nous tenterons d'envoyer ce courriel dans les sept jours précédents la rencontre.

- Il est convenu que si l'adoption d'une résolution requiert une intervention urgente, les membres pourraient être convoqués à une séance extraordinaire.

CE-26/27-28 Mme Lafrenière propose les règles de régie interne et M. Turpin l'appui.

12. Rapport annuel du CÉ 2025-2026 (.doc)

Le rapport annuel du CÉ doit être rédigé et adopté annuellement. Il fait état des données et des activités qui ont eu lieu l'an dernier.

On y retrouve le mot de la présidente, les dates des rencontres, les décisions légales et les bilans d'activités. À la fin du rapport, on retrouve quelques statistiques et un bilan sur l'assiduité, le respect des échéanciers, le projet éducatif, le bistro Coup de pouce.

D'ailleurs, le prochain projet éducatif 2027-2031 sera entamé cette année. Les objectifs du dernier Projet éducatif 2023-2027 n'ont pas tous été atteints dans toutes les sphères, mais on dénote une augmentation notable de l'assiduité des élèves et moins de dépassement d'échéanciers. En formation à distance assistée, on observe beaucoup moins de sanctions d'abandon et une augmentation du nombre de sanctions positives.

CE-26/27-29 Le rapport annuel est proposé par Mme Idir, qui est appuyée par Mme Lafrenière.

13. Activités et sorties (.doc)

Les activités et sorties de l'année scolaire 2026-2027 sont comptabilisées dans un document EXCEL. La plupart du temps, les activités et sorties sont offertes gratuitement aux élèves. Par ailleurs, il peut arriver que des activités nécessitent une autorisation des membres du conseil d'établissement puisqu'elles seront financées par le fonds à destination spéciale (fonds 8 géré par le CÉ). À ce sujet, l'équipe du PPS aimerait faire une sortie au théâtre à l'école secondaire Paul-Arseneault. L'activité coûterait 550 $ au total (aucun transport à payer).

CE-26/27-30 Mme Labrecque propose cette activité et Mme Hadj la seconde.

14. Information de la direction

M. Loignon informe les membres que le centre est à pleine capacité et qu'il y a encore 144 élèves en liste d'attente pour les cours de jour à temps complet. Étant donné que les règles ministérielles ont changé, les élèves ont désormais des profils de formation beaucoup plus longs. C'est entre autres ce qui explique que les élèves attendent plus longtemps qu'auparavant sur la liste d'attente. Les élèves du CSSDA sont toujours privilégiés.

Pour ce qui est du type de fréquentation à temps partiel de soir, un nouveau groupe de soir en mathématiques débutera le 19 octobre. Il n'y a plus de liste d'attente pour les cours du soir.

15. Information de la présidence

Mme Labrecque annonce que depuis le printemps dernier, le CJE des Moulins est en démarche avec la Table des préfets de Lanaudière pour développer une possible alliance avec la fondation Lucie André Chagnon, qui a pour but de prévenir la pauvreté et de lutter contre les inégalités sociales.

Le projet du plateau de travail au rez-de-chaussée devrait voir le jour bientôt. Lorsque la construction sera terminée, d'autres organismes pourront occuper les locaux.

Mme Idir, quant à elle, annonce qu'un nouveau programme sera offert aux demandeurs d'asile les jeudis et vendredis. Ils s'y verront converser et vivre des immersions sociales et culturelles. La première session débutera en novembre.

Pour ce qui est des jeunes immigrants, un nouveau programme est offert depuis début octobre. Ils bénéficient d'un espace d'échanges et de discussions sur plusieurs défis qu'ils doivent surmonter. Ils y discutent d'identité, de liberté d'expression et des projets de leurs parents. Ce programme est offert aux jeunes de 12 à 25 ans les samedis. D'autres projets sont en pourparlers avec le CJE des Moulins et la Barrak (maison des jeunes).

Elle annonce que malheureusement, dû à nombre très élevé de demandes, il y a présentement beaucoup d'attente pour accéder à leurs services. Ils doivent souvent référer les clients ailleurs pour répondre à leurs besoins.

16. Information des membres du personnel

M. Turpin et M. Marceau affirment que les classes sont pleines et actives. Mme Hadj mentionne qu'en francisation, la situation est la même. M. Loignon mentionne qu'en francisation, la clientèle est présentement stable.

17. Information des représentants des élèves

Marie Anielle Annsop Juliette soutient que les élèves ne la connaissent pas assez encore pour s'adresser à elle pour effectuer des demandes. Elle n'a donc rien à soulever pour l'instant, mais aura une oreille plus attentive pour apporter quelques sujets aux prochaines rencontres.

18. Varia

M. Loignon annonce qu'une mise à jour du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence a été effectuée. Il n'y a pas eu de modifications majeures depuis la dernière version, mais pour information, il y a eu un ajout d'heures de surveillance au pavillon principal et au pavillon de francisation. Le Plan de lutte sera envoyé par courriel aux membres à la suite de la rencontre et ceux-ci auront jusqu'au 20 octobre pour le consulter et l'approuver.

CE-26/27-31 Le Plan de lutte fut proposé par M. Marceau, qui a été appuyé par M. Turpin.

19. Levée de la séance

Mme Labrecque lève la séance à 13 h 12.

Nadine Labrecque

Signé numériquement par Nadine Labrecque
DN : cn=Nadine Labrecque, c=CA, o=Carrefour jeunesse-emploi des Moulins, ou=Directrice générale, email=nlabrecque@cjemoulins.org
Raison : J'accepte les termes définis par le placement de ma signature sur ce document
Date : 2026.10.22 10:27:23 -04'00'

La présidente,

Nadine Labrecque

La secrétaire,

Laurence Gauthier